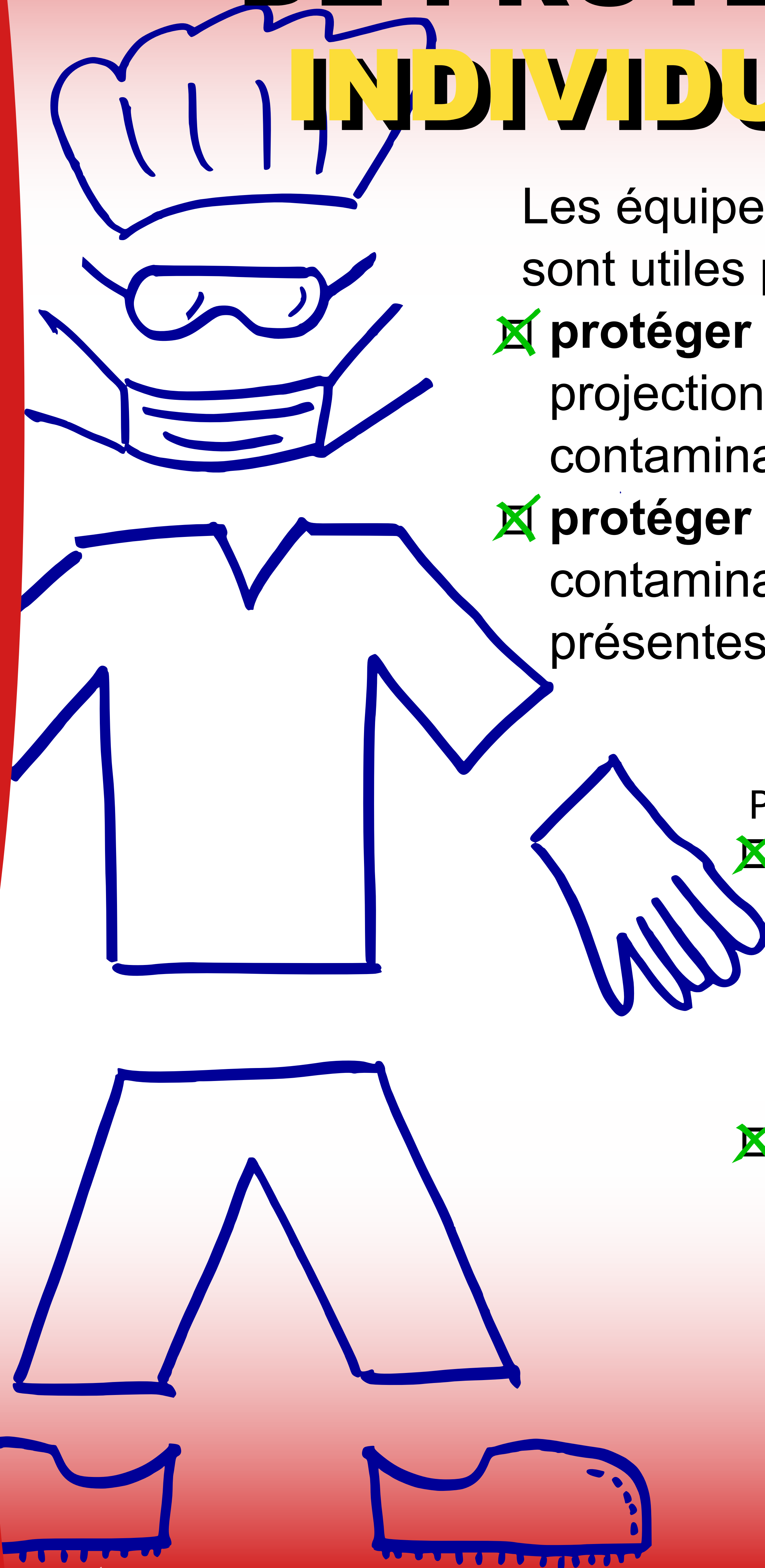


LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE



Les équipements de protection sont utiles pour 2 raisons :

- ✗ protéger l'agent d'entretien des projections de produits et des contaminants extérieurs ;
- ✗ protéger l'environnement des contaminations qui pourraient être présentes sur l'agent d'entretien

Pour ces 2 raisons :

- ✗ La tenue est en **coton résistant** et les chaussures ont des **semelles antidérapantes** et des bouts à **coque métallique** ;
- ✗ La tenue en coton peut être lavée à **haute température** et **désinfectée** ; certaines parties de cet équipement sont **jetables** pour ne pas avoir besoin de les laver.

